

Demain, 2 de Janvier, à cause de la fête d'aujourd'hui, l'Abaille ne paraîtra pas.

Extrait d'une lettre de Vera-Cruz le 9 Decemb.

Le courrier arrive hier de Mexico, nous donne des détails sur l'insurrection qui a vaillamment éclaté dans cette capitale le 30 Novembre dernier, et nous apprend que le convoi apportant de l'argent, qui était arrivé à Puebla le 6 du courant, y était retenu par les ordres du Gouvernement. L'insurrection commença par le soulèvement de six à huit cents hommes de la milice et quelques centaines d'artilleurs, qui après avoir proclamé le général D. Vicente Guerrero Dictateur, s'étaient emparés de plusieurs édifices publics et s'étaient fortifiés. On espérait à Mexico, que cette révolte serait étouffée par les reports de troupes que le Gouvernement attendait. Quoique nous conservions encore nous-même cette espérance, nous devons néanmoins reconnaître que le Gouvernement et la Chambre des Députés étaient sur le point de partir de la capitale pour se rendre à Guadalajara, ce qui n'est pas du tout rassurant. Si cette insurrection n'a pas des ramifications dans les Etats, la tranquillité sera bientôt rétablie; mais s'il en était autrement, nous ne devons pas nous dissimuler que la chose serait très difficile. On disait que le général Guerrero et le Gouverneur Zavala étaient avec les insurgés.

Le sort de l'argent, dont la marche a été interrompue à Puebla par les ordres du gouvernement, nous tient dans la plus grande anxiété. Cette dernière ville n'est certainement pas un lieu où une somme d'un million et demi de piastres puisse être en sécurité dans les circonstances où nous nous trouvons; nous aimerions infiniment mieux la savoir en route même sous une faible escorte. Heureusement que le 7e, un des régiments les plus fidèles de l'armée, a été laissé dans Puebla pour la sûreté de ces fonds, sans avoir reçu des ordres pour marcher sur la capitale.

Il est évident que la faction de Santa-Anna, qui était presque éteinte, reprendra de nouvelles forces par suite de ces nouveaux troubles. Nous espérons recevoir des nouvelles plus satisfaisantes par le prochain courrier. Il y a peu de chose à craindre relativement à Vera-Cruz.

Il y a peut-être beaucoup de nos lecteurs qui, voyant les grands mouvements armés qui ont lieu depuis trois mois chez nos voisins, en comprennent pas trop bien le but, faute d'en connaître la cause. Nous allons tâcher de la leur faire comprendre en peu de mots. Il y a environ dix huit mois que l'on regardait comme candidat à la Présidence des Etats-Unis mexicains, les généraux Guzman, Bravo et Barragan. Personne n'ignore que toute la politique du pays, depuis cette époque, a été dirigée par les sociétés maçonniques. Guerrero était du côté de York, et Bravo et Barragan du côté écossais. Ces deux derniers prirent les armes vers la fin de l'année dernière, dans le but d'obliger le Président à changer de ministres et renvoyer le ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, l'accusant d'être la source de toutes les dissensions. Bravo, vice-président de la République, était le chef de cette insurrection; et le gouvernement envoya le général Guerrero pour le combattre. Celui-ci a une prisonnière à Mexico tous les officiers impliqués dans l'insurrection, et les pressant de mois en mois, ils furent tous exilés par un décret du Congrès. Guerrero était donc le seul candidat qui restait. Mais bientôt après, le ministre de la guerre, Gomez Pedraza, se mit ouvertement sur ses rangs.

Pour comprendre ce qui s'est passé au Mexique depuis le mois de Juillet dernier il faut se rappeler que selon la constitution de république, le peuple nomme et révoque les Députés au Congrès. Mais que les législateurs nommés le Président et les Sénateurs sans la moindre intervention du peuple. Le 1er Septembre dernier, une simple majorité des législateurs élut Gomez Pedraza à la présidence, et le peuple au contraire donna ses suffrages aux amis de Guerrero. De là, la prétention de Santa Anna de proposer la déchéance de Gomez Pedraza, comme s'étant prévalu de la force du poste qu'il occupait comme ministre de la guerre pour forcer les législateurs à l'élection. Le peuple de la volonté du peuple s'élève et propose Gomez Pedraza à la présidence de l'Etat de Mexico, est l'antime au Congrès.

D'après le contenu de la lettre que nous avons traduite plus haut, les deux factions antérieures, il paraît que Guerrero, Zavala et Santa Anna, ont été également proposés, accompagnés d'un grand nombre de partisans, soit en armes pour faire cause commune avec Gomez Pedraza. Quant à Santa Anna, Dictateur, que l'insurrection donna à Guerrero, on peut croire que même en cas d'une pleine réussite, celui-ci se conserverait que durant le temps nécessaire pour que les législateurs procédaient à la nouvelle élection.

Paris, 7 Octobre. On s'attendait à voir le blocus des Dardanelles repoussé par l'Angleterre. L'attitude de son gouvernement, le langage de ses journaux, semblaient le faire croire. Mais tout-à-coup donné au commerce nous a appris que l'Angleterre, appréciant mieux les droits que la guerre donnait à la Russie, et sans doute sans vouloir pas troubler la paix de l'Europe, reconnaissait

le blocus des Dardanelles. Ce blocus point à nous à le trouver mauvais, puisque nous devons désirer que les Russes ne nous soumettent plus sans troubles. Nous sommes donc à d'autres le soin de reprocher à l'Angleterre de commettre des faiblesses et des inconséquences, de laisser tomber le trône de don Maria, et de faire enquête de vaincs démonstrations pour le relief de montrer une imitation extraordinaire, quand il a été question du blocus, et de se calmer ensuite tout à coup. L'Angleterre n'est plus gouvernée avec la même dignité qu'il y a deux ans, et elle a des défauts qui ne lui permettent plus d'être ce qu'elle en déploya jadis dans le monde. Ne nous irritons pas les uns les autres par l'énumération de nos misères. Il y a assez d'humour en Europe aujourd'hui sans y ajouter par le langage des feuilles publiques.

Ce qui nous intéresse dans le blocus, c'est la manière dont l'Angleterre l'a reconnu, et les conditions auxquelles elle prétend le reconnaître. Les droits de la guerre, permettant incontestablement à la Russie de bloquer les Dardanelles. Une puissance en lutte avec une autre a le droit d'employer tous les moyens qui, sans être reconnus inhumains, peuvent la réduire le plus tôt possible. Priver les Turcs des secours qui leur venaient par l'Archipel, est une précaution à laquelle la Russie a pu renoncer quand elle croyait que la seule marche de ses colonnes suffirait pour les vaincre, mais à laquelle elle a dû revenir dès qu'elle a rencontré des obstacles sérieux. D'ailleurs, la sécurité qui en résultait pour les Turcs, d'un côté, leur permettait de porter vers un autre les forces qui devenaient disponibles. Cette aggravation de difficultés rendait à la Russie tous ses droits, et trouppait tous les engagements qu'elle avait pu prendre.

L'emploi de tous ses moyens est, pour une nation en guerre, un de ces droits naturels qui sont inaliénables, même après des engagements contrairement. Sans doute il eût été heureux pour le repos de la Méditerranée, peut-être pour le commerce dans cette mer, que le paix continuât d'y régner; mais le contraire était inévitable. Le jour où, en Orient, l'étendard de la croix a été opposé au croissant, et où l'on a songé à accomplir le vœu de la civilisation à l'égard de l'empire turc, ce que Voltaire exprimait il y a soixante ans avec tant d'ardeur à Catherine, on a dû prévoir que la Méditerranée serait tôt ou tard troublée. L'heureux accord des puissances semblait en avoir reculé le moment au delà du commencement des hostilités; mais cet accord lui-même ne pouvait être long. Les empires ne se détruisent pas si doucement.

Le blocus des Dardanelles, quoique fâcheux pour le commerce européen, était un résultat inévitable du droit de guerre. L'Angleterre n'aurait pu s'y opposer sans manquer au droit des gens. Ceux donc qui l'accusent aujourd'hui, devraient considérer qu'il lui était difficile d'agir autrement. La chose à discuter ici, c'est la condition à laquelle l'Angleterre paraît reconnaître le blocus; c'est sa prétention, en le reconnaissant, d'être déliée du traité du 6 Juillet.

Elle fonde cette prétention sur un fait; c'est qu'elle n'avait consenti à coopérer à l'exécution du traité qu'à la condition que les hostilités ne s'étendraient pas à la Méditerranée. En admettant ce fait, qui jusqu'ici n'était point connu, l'Angleterre avait-elle le droit de mettre des conditions, et surtout une condition pareille au traité du 6 Juillet? Elle était engagée avec deux autres puissances à opérer la pacification de la Grèce, à la condition pour les trois de ne pas faire de conquêtes; elle y devait concourir par les négociations, et après les négociations, par la guerre, sans avoir le droit de s'y refuser, ni d'y mettre des conditions. D'ailleurs, elle n'a pas même songé à lire autrement, et on ne se serait pas douté de sa conduite, qu'il existât aucune des conditions dont elle parle. Elle a livré dans la Méditerranée la bataille de Navarin, elle a coopéré de ses vaisseaux à l'expédition de la Mer-Égée, qui certes transportait les hostilités dans la Méditerranée; son armée a menacé Alexandre pour obtenir de Méhemet-Ali la retraite de son fils; elle a par conséquent pris part elle-même aux hostilités, et les a souffertes dans la Méditerranée.

Il est donc singulier qu'elle prétende aujourd'hui avoir mis des conditions à l'exécution du traité du 6 Juillet, et qu'elle argue de l'inexécution de ces conditions pour se faire déliée.

C'est que nous semble, ce qui devrait surtout étonner dans sa conduite. D'abord, elle n'est certainement pas, mais il en est évident qu'elle désire de l'être. Du reste, pourquoi les deux autres puissances ne lui ont-elles point lui prouvé le contraire? Sa coopération a été inutile, mais aujourd'hui elle a rendu à peu près les mêmes services qu'elle pouvait attendre, en combattant à Navarin, en transportant les soldats français, et en obligeant Méhemet-Ali à céder. Qu'on se contente de sa neutralité. La France poursuivra seule sa noble tâche en Morée; elle affranchira la péninsule; en fera repasser les frontières ses principales dans les mains des Grecs, fortifiera l'isthme de Corinthe, et reviendra après avoir fondé, pour la seconde fois depuis cinquante ans, un Empire. La Russie se préparera de son côté à user plus habilement de ses moyens, et suffira sans doute à occuper les Turcs.

Le salut de l'Europe ne peut donc se passer aujourd'hui de l'Angleterre. Les Etats-Unis sont à peine malgré elle; les Grecs ne paraissent pas s'en rendre compte. Le traité du 6 Juillet fut peut-être, car, pour s'affiler à l'Autriche, pour s'allier éventuellement aux Turcs, c'était un obstacle. Il est donc naturel qu'elle ait songé à s'en dégager; en s'en dégageant, elle obtenait un nouveau précédent en faveur de la fameuse doctrine du

blocus, et ce précédent, elle l'obtient de la part d'une des principales puissances. Ce traité, qui est la condition des neutres, est donc une raison pour la politique. Ce que l'Europe doit voir avec peine, c'est que c'est un homme qui signe d'humour entre puissances qui se menacent depuis longtemps. On voit donc nous apprend ce qui vient après des menaces, quand elles ont été souvent répétées.

FEUILLETON.

THEATRE.

La Pie voleuse. — Nous aimons certainement la belle musique, quoique un peu Bérlioz; mais ce que nous n'avons jamais aimé, ce que nous n'aimons pas, et ce que nous n'aimerons jamais, ce sont les opéras que l'on fait tout exprès pour la musique; il n'y a rien de mieux à souhaiter que l'on fit quelquefois la musique pour les opéras; car, enfin, s'il ne s'agit que de musique, où est la nécessité d'y coudre un poème insignifiant? celui de l'opéra qui nous occupe est une maïserie, un mélodrame bariol, et Dieu nous préserve de tout ce qui tient à cette famille-là! Et puis rien n'excite moins d'intérêt que ces sujets mille fois retravaillés; la vanité d'un auteur peut bien se faire illusion, mais il est rare que le public confirme la bonne opinion qu'il a de lui-même. Il faut du neuf au théâtre; il y a bien assez longtemps qu'on ne répète pour ceux qui se contentent de l'alignement en soient convaincus. — Mlle. Marriage a une très belle voix, mais, ô ciel! quelle direction pour des scènes pathétiques! — Il nous semble que Privat a mieux chanté que dans le *Chaperon*. — Alexandre a bien soutenu son rôle, et sa femme a très-avantagieusement tiré parti du sien. — Leblanc n'avait pas songé qu'il devait être père, et d'un homme à barbe, s'il vous plaît, car son fils avait de belles moustaches; à cet oubli près, nous lui devons des louanges.

Wheeler. — C'est un charnant vaudeville à procuré à Victorin l'occasion d'un nouveau triomphe; nous lui reconnaissons déjà beaucoup de mérite, mais il a sur nous notre attente. Que de verve, que de naturel! Puisse-t-il rester longtemps parmi nous. Tabary l'a seconde admirablement.

MES SOUHAITS.

Aux: Mon père était pauvre  
A célébrer le jour de l'an  
Quand la foule s'apparté,  
Que le papa, que la maman,  
En l'honneur de la fête,  
Font à leurs enfans  
De jolis présents  
Que la mode ramène,  
Moi j'ai le projet  
D'offrir mon souhait  
A chacun pour être aimé.

Je souhaite aux cœurs généreux  
De riches héritages,  
Aux toasts (je ne saurais mieux)  
La paix dans leurs ménages;  
En dépit des ans,  
Les fleurs du printemps  
A la femme coquette;  
Ainsi que toujours  
De discrets amours  
A la prude inquiète.

Je souhaite à maints charlatans  
Connus par leur audace  
De savoir se soustraire à temps  
Au sort qui les menace;  
A tout impostant,  
A tout postulant,  
Quelque noble disgrâce,  
Quelque changement  
Comme on en voit tant  
Qui les mettent en place.

A nos vieux rêveurs du bon temps  
Je leur souhaite  
De ramener pour nos enfans  
Ces sîciles d'ignorance,  
Où chacun était  
Presque stupéfait  
D'avoir appris à la lire,  
Et qu'on admirait  
Celui qui savait  
L'assembler écrire.

Avocats, à vous tout l'honneur  
D'une noble défense;  
Médecins, à vous le bonheur  
De soigner l'indigence;  
A tous nos auteurs  
Des netifs doctes seurs  
Qu'ils soient les interprètes.  
Mais, dans mes souhaits,  
Je tiens aux succès  
De nos jeunes poètes.

Messieurs, pour terminer je veux  
Encore un vœu sincère  
Non m'aim encore que tous ceux  
Que je viens de vous faire:  
C'est que les profits  
Toigours et petits  
Du métier ou nous sommes,  
Pour des abonnés  
Nous soient augmentés.  
AMEN.

Un second violon manquait dernièrement dans un concert. Un musicien s'adressa à un auditeur et lui demanda s'il peut faire sa partie; celui-ci répondit: Je n'en sais rien, monsieur; je n'ai jamais essayé.

Le sentiment qui a le plus de durée est celui de la vengeance. C'est triste, mais ce n'est pas calomnier le cœur humain.

Pour juger qu'une chose est répréhensible, il faut d'abord la comprendre.

Je ne sais pourquoi on représente si souvent Napoléon les bras croisés. Est-ce qu'il est resté toujours sans rien faire?

Il y a des gens avec lesquels on ne voit au lendemain le besoin qu'on a de se fâcher, parce qu'on sent qu'on ne pourra plus se patriar.

Je ne sais qui a dit que le souvenir de son pays croissait pour l'exilé, comme l'ombre, à mesure que le soleil s'éloignait.

Nous devons plus encore chérir nos qualités que nos défauts; le monde, en gé-

néral, aime mieux être indulgent que juste.

Celui qui, en obligeant, n'a pas compté sur l'ingratitude, n'a fait que la moitié de son devoir.

Mes enfans, va te coucher. — Il faut dire: Mes enfans, allez vous coucher. — Tiens, et si je les tutoie? — Ah! c'est différent.

Il est plus facile d'agir sur la peur que sur la honte que sur le raisonnement.

Quelle énorme différence entre l'occupation que l'on entreprend pour s'amuser, et celle dans laquelle on cherche une ressource! — Voilà ce qui explique le peu de fortune de la plupart des savans et gens de lettres.

Garçon! un canard. — Aux tonnetes, monsieur! — Animal! automate toi-même.

Le sophisme est à la raison ce qu'est le mensonge à la vérité.

Le génie et l'esprit naissent avec nous, la science s'acquiert. Il y a une grande différence entre le possesseur né et l'acquéreur.

L'honneur qui marche à pied n'en est pas moins l'honneur.

MARINE.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expéditions.

Navire Dewitt Clinton, Packard, New York, G. E. Russell et Barstow.

Brick Blackely, Lewis, N York, J. W. Zacharie.

Brick Agensona, Ghalpee, Boston, Capt. Brick Lunar, Putnam, Liverpool.

Compagnie Hercules, Longoepe, Philadelphia, S. P. Morgan and co.

Goël Arganot, Meguony, Baltimore, S. G. Yeuille.

Expéditions.

Bateau de fermage Friendship, av. le brick Sultana, de Baltimore.

Bat au à vapeur Atakapas, Curry, de Natchez avec du coton à Pisk et Co.

Bateau à vapeur Courland, Edgerton, de Chilabosa, avec du coton.

Bateau à vapeur Oregon, Ryan, de St Louis, avec deux barges, chargés de plomb, produits, marchandises etc. à divers.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeuili 1er Janvier 1829.

Une Représentation de

LA DAME BLANCHE,

Opéra en 3 actes, paroles de Bayle, chef d'œuvre de musique de Boyeldien, cet ouvrage sera orné de tout le spectacle dont il est susceptible.

Acteurs.—MM. Leblanc, Alexandre, Boizé, Rochefort, Alfred, Mmes. Milon, Alexandre, Chollet.

Suivi de la première Représentation de

TOUT POUR L'ENSEIGNE

ou

LA MANIE DU JOUR,

Vaudeville en 1 acte de Merle et Brazier.

Acteurs.—MM. Victorin, Notair, Tabary, Leblanc, Alfred, Rochefort, Mmes. Chollet, Boizé.

SALLE D'ORLEANS.

Jeuili prochain, 1er Janvier 1829,

GRAND BAL PARÉ,

Précédé d'un

BAL D'ENFANS,

Qui commencera à 5 heures et finira à 8.

Le Grand Bal aura lieu immédiatement après.

Prix d'Entrée.—Les Enfants . . . 50 cents  
Les Cavaliers 1 00  
Les Dames 0 00

L'orchestre exécutera plusieurs Contre-Danses nouvellement reçues de France.

En Janvier, tous les Samedi il y aura Grand Bal Paré et Masqué.

SALLE DE BAL.

Encolgnure des rues d'Orléans et Bourbon

Jeuili, 1er Janvier, 1829,

Il y aura un BAL PARÉ.

Prix d'Entrée.—Une piastre.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. 30 décembre

SALLE DE LA MARINE.

Samedi 2 Janvier 1829,

Bals de Société.

LES soussignés ont l'honneur de présenter aux personnes qui desirera souscrire aux dits Bals, de s'adresser au bureau de Mr. Piumard, rue Toulouse, N° 34.

Les dames sont invitées à honorer ce bal de leur présence.

1er Jan. Raphaël Perrez & Co.

A VENDRE.

LA jouissance pour 14 ans, d'un ou de deux Bats désignés sous les Nos. 18 et 19, situés dans le canal de la Doune et du Canal. Sur le No. 18, il y a une maison composée de quatre appartemens, cabinet, galerie, etc. et sur les deux se trouvent établis deux jardins en bon rapport.

1er Jan. 1829. S'adresser sur les lieux.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Stephen Lockman et Brown, propriétaires autres propriétaires du bateau à vapeur Rob Roy, vendent d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable P. F. Smith, juge associé de la Cour de Cité, l'exposerai en vente Samedi 31 Janvier 1829, à midi, au Café de la Bourse.

Le bateau à vapeur Rob Roy, avec les agrès, appareils, et aménagemens, ainsi que tout ce qui s'y rapporte, sera vendu dans l'affaire ci-dessus.

30 Dec. Louis Daunoy, Marshal.

DEMANDE D'EMPLOI.

UN ancien instituteur honorablement reconnu, se propose pour faire l'éducation d'une famille en ville ou à la campagne, et pour tenir école en Angleterre. Comme aussi pour tenir les écritures de commerce à requête ou à tout égard. S'adresser pour les renseignements à MM. Kemp & Co. Ditchamp, rue de Toulouse ou au bureau de l'Abaille.

29 Dec.

Le Soussigné vient de recevoir par le navire De Witt Clinton, de New-York, et autres arrivages, un assortiment complet de CHAPEAUX en tout genre, qu'il offre à vendre en gros et en détail, au plus juste prix.

10 Dec. E. DEBERGUE.

SALLE D'ORLEANS.

M. & Madame C. ELLI, de Brno. Les Oncles d'honneur respectueux de leurs neveux et nièces de cette ville, qui d'après les arrangemens qu'ils ont pris avec Mr. Davis, ils se proposent de donner dans la Salle d'Orléans quelques Concerts pendant les jours. Ils ont espéré l'approbation du public et ils feront tous leurs efforts pour s'en rendre dignes.

Le premier concert, qui aura lieu un prochain jour, sera composé des morceaux suivans.

1°. Grande symphonie sur la Harpe, exécutée par Mlle. Canderbeck.

2°. Romance chantée par Mlle. C. accompagnée par Mr. Canderbeck.

3°. Polonaise du prince Poniatoski, exécutée sur la Harpe par Mlle. C.

4°. La chasse de Robm des bois, chantée par Mlle. C. et terminée par la walse duit opéra.

5°. Un andante terminé par l'air allemand german tune, exécuté par Mr. C. et dans lequel il imitera la flûte, le flageolet et le double flageolet.

6°. La grande chasse de Henri IV, dans laquelle Mr. C. imitera le cor français et les aboiemens des chiens à la poursuite du cerf.

7°. Les vœux français. Mr. C. imitera l'air chanté d'une jeune fille; 2°. le chant d'un moine; 3°. le chant de la mère abbesse; 4°. le chant d'un père capucin; et 5°. le terminera par l'imitation de l'orgue.

8°. La grande marche favorite de Napoléon, dans laquelle Mlle. C. imitera sur la Harpe tous les mouvemens de la bataille, d'abord éloignés, puis se rapprochant peu à peu, ainsi que le bruit du canon. Mr. C. imitera sur le violon les plaintes des blessés et des mourans.

31 Dec.

Lord-Amerique.

POUR PHILADELPHIE.

La barque HERCULES, (de la ligne de la paquebot) capt. Longoepe, ayant tout son gros fret engagé, partira pour ledit port dans une semaine à peu près, s'adresser au capitaine à bord ou à

19 Dec. SAMUEL P. MORGAN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire HANO, capt. Barstow, partira pour New-York, avec son chargement complet, par le mois de 29 de ce mois. Pour le surplus du fret ou pour passage, s'adresser à

19 Dec. G. E. RUSSELL & BARSTOW.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot MISSOURI, capt. Rogers, est maintenant prêt à recevoir un chargement, ayant tout son gros fret engagé, partira dans le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

19 Dec. WHITALL, JACOBSON & Co. Rue du Canal.

POUR BALTIMORE.

Le brick OLIVE BRANCH, capitaine Munnis, a besoin de 100 boucots pour compléter son chargement, qu'on pourra aller chercher soit au haut ou au bas du fleuve, s'adresser aux accommodans. S'adresser à

19 Dec. J. GRIFFIN & Co.

POUR NEW-YORK (paquebot de 1er Janvier)

Le navire DEWITT CLINTON, capt. Packard, sera prêt de partir d'ici vers le port de New-York, pour prendre du fret ou pour le prix du fret, s'adresser à

19 Dec. G. E. RUSSELL & BARSTOW.

Entrée.

POUR LE HAVRE.

Le navire six voiliers et de première classe, BRAGANZA, capt. Sulli, au port, avec le plus br. fret possible.

17 Dec. T. NICOTZ & Co.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe, MOG, capt. Davis, à une partie de son fret engagé, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

17 Dec. T. NICOTZ & Co.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe, GUYARD, capt. Davis, à une partie de son fret engagé, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

17 Dec. T. NICOTZ & Co.

POUR LIVERPOOL.

250 balles de coton manquent pour compléter le chargement du navire MARTHA, capt. Snow. Pour fret s'adresser à

G. E. RUSSELL & BARSTOW. rue Royale, 101.

6 Dec.

Les Antilles.

POUR ST YAGO DE CUBA.

Le beau sloop EAGLE, capt. Hurley, a une partie de son chargement prêt à partir, surplus ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

M. F. MAHER. No. 24, rue de la Nlle. Levee.

19 Dec.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Meridian, de Bordeaux (univers), les articles suivans:

10 pipes eau-de-vie de Cognac, 4me pressé, 50 barils de blanche de 18 gallons, 4me pressé, 92 barriques vin rouge, de divers crus—35 barriques vin blanc de Baras—60 caisses de vin rouge—16 demi barriques vin blanc, le reste 100 paniers anizette soifine—5 caisses sardines à l'huile—19 jarres d'amandé douce—13 de vides, grandes et petites.—Tous caisses scrupules, quatre caisses fusils à piston, qual. supérieure, quatre caisses pistoles, deux caisses cigares de la Havre, deux caisses poivres sèches, deux caisses gants de peau, cinq barils sang-sues—2 importations, précédentes, 400 barriques vin rouge, diverses qualités—100 caisses de do—100 paniers anizette—300 paniers bulle de Bordeaux—une caisse robe Cote d'Alb.—une caisse Cote d'Alb.—une caisse bas de soie brunes pour femme, une caisse gants de soie couleurs assorties, et trois balles papier à bot. Français.

25 décembre. D. G. BORDUZAT & Co.

AVIS.—En vertu d'un ordre de justice à moi adressé, le vingt troisième jour de Décembre 1827, par l'honorable J. Bernard, Juge de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans (à la réquisition de Robert Lewis pour E. P. Parker un lot de terre, sur la côté occidentale de la rue du Commerce, située entre les Nos. 21 et 26, dont les propriétaires sont inconnus, par lequel il m'est ordonné de saisir et de prendre possession dudit lot de terre, je donne avis à ce présent, à toutes les personnes intéressées à ce dit propriété, d'avoir, dans les quinze jours qui suivront la publication de cet avis, à comparaître devant ledit Juge Bernard, pour répondre à la pétition du plaignant dans cette affaire.

27 Dec. L. DAUNOY, Marshal.

AVIS.—Un particulier qui peut donner des renseignements les plus exacts sans sur son compte, et qui se propose de visiter nous peu tout l'intérieur de se charger de recourir à nous, moyennant une commission raisonnable, s'adresse à un bureau de l'Abaille.

50